

B23 Production animale biologique (ruminants)

Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et disposant d'une bonne expérience pratique en agriculture biologique, notamment en production animale. La fréquentation préalable du module Conversion à l'agriculture biologique est recommandée. Les niveaux de compétences acquises dans les modules B1 et B2 sont un prérequis à la fréquentation du présent module.
Objectifs	<p>Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de détenir et soigner des animaux, ainsi que préparer et mettre en valeur des produits animaux conformément aux principes et directives de l'agriculture biologique.</p> <p>Il / Elle</p> <ol style="list-style-type: none">1. Perçoit l'animal comme un être vivant autonome et comme un maillon déterminant du cycle de l'exploitation.2. Sélectionne et élève des ruminants en choisissant un niveau de production adapté et en privilégiant la robustesse, la fécondité et la longévité.3. Détient les ruminants dans des conditions conformes aux besoins de l'espèce.4. Alimente les ruminants conformément aux besoins de l'espèce, aux conditions du milieu et au niveau de production.5. Soigne les ruminants selon les principes de l'agriculture biologique.6. Assure la qualité souhaitée des produits animaux.7. Évalue la rentabilité économique de la branche de production et apprécie les conséquences éthiques et écologiques des mesures prises.
Contenu	<ol style="list-style-type: none">A. L'animal de rente dans le cycle d'exploitationB. ElevageC. DétentionD. AlimentationE. Santé animale et soins aux animauxF. Mise en valeur et qualité des produitsG. Rentabilité de la production
Niveau	Brevet fédéral d'agriculteur / Examen professionnel
Durée	45 heures de cours (cours théoriques, observations dans le terrain) 40 heures de travail personnel
Forme	A déterminer par l'organisateur du module
Évaluation	Rédaction d'un dossier personnel comprenant 4 des 6 thèmes A à G. Examen oral (1 h) (portant pour moitié sur la défense du dossier et pour moitié sur l'évaluation des thèmes A à G.)
Reconnaissance	Module capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.
Prestataires	Centres de formation agricole
Validité pour le brevet	5 ans après réussite de l'évaluation
Adaptation des objectifs	Selon besoin
Remarques	Ce module ne peut être cumulé aux modules Bétail laitier, Production de viande bovine intensive, Production de viande bovine extensive et Elevage et garde des ovins.

Objectifs détaillés

	Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de :	Cpro	Cmét	Cper	Csoc
A1	Décrire les relations entre la plante, l'animal et l'homme, les prendre en compte dans la détention, les soins, l'affouragement et l'élevage et les transférer sur l'exploitation dans une situation concrète. (C5)	X	X	X	X
A2	Situer les ruminants dans la chaîne alimentaire, le cycle des éléments et le flux de l'énergie. Décrire et expliquer la contribution de l'animal dans chacun de ces phénomènes. (C2)	X			X
A3	Enumérer les produits nécessaires à la production animale, ou issus de la production animale, sur l'exploitation. Juger quantitativement et qualitativement la valeur et les effets de ces produits sur le cycle de l'exploitation. (C4-6)	X	X		
A4	Proposer et comparer des variantes de production. (C5)	X	X	X	
B1	A l'aide de documents d'élevage et des critères adéquats, apprécier l'anatomie, l'état physiologique, le développement et les performances d'animaux pris individuellement, ou globalement dans un troupeau. (C4)	X	X	X	
B2	Sur la base de descriptions, de buts d'élevage, de performances et d'analyses de rentabilité des différentes races, choisir celle qui convient aux conditions d'une exploitation donnée. (C4)	X	X		
B3	Pour un domaine donné, formuler un but d'élevage adapté aux conditions du milieu, durable et économique et qui tient compte du potentiel de production des animaux et de la base fourragère du domaine. (C5)	X	X		
B4	Evaluer les méthodes et techniques d'élevage sur les plans éthique et économique, les comparer avec les exigences des directives Bio et prendre position pour ou contre leur emploi. (C4)	X		X	X
B5	Planifier l'utilisation professionnelle des moyens disponibles pour la surveillance et le contrôle des résultats de l'élevage. (C3)	X	X		
B6	Pour un domaine donné, planifier une chaîne de remonte économique et écologique. (C5)	X	X		
C1	Décrire le comportement et le mode de fonctionnement des ruminants. (C2)	X	X		
C2	Partant du mode de fonctionnement des ruminants, proposer des modes de détention conformes aux besoins de l'espèce et les comparer avec les directives Bio. (C4)	X			
C3	Apprécier la conformité aux besoins de l'espèce, les risques de blessures et de souffrances de différents systèmes de détention. Mettre ces aspects relation avec les intérêts économiques. (C6)	X	X	X	X
C4	Pour une exploitation donnée, esquisser des transformations et adaptations requises, simples et avantageuses et proposer des travaux à faire soi-même. (C5)	X	X	X	
C5	Discuter et évaluer les interventions zootechniques à la lumière des principes de l'agriculture biologique (C4). Pratiquer soi-même les interventions zootechniques autorisées. (C3)	X		X	

D1	Comparer et expliquer le mode d'alimentation naturel, la digestion et la mise en valeur de rations adaptées chez différents ruminants. (C2)	X			X
D2	A l'aide des outils adéquats, planifier des rations et des modes d'alimentation adaptées à l'état et au développement des ruminants et conformes aux directives Bio. (C3)	X	X	X	
D3	Décrire les causes et les symptômes des plus importants troubles de la santé liés à l'alimentation; prendre des mesures préventives simples et efficaces. (C3)	X	X		
D4	Dans diverses situations, évaluer les aspects économiques et écologiques de l'alimentation des ruminants, proposer et mettre en œuvre les améliorations nécessaires. (C6)	X	X	X	X
E1	Dans les phases critiques (naissance, sevrage, tarissement, modification de ration, changement d'étable, recombinaison de groupes, etc.) soigner et préparer les ruminants de manière à stimuler leur propre résistance. (C3)	X	X		
E2	Exploiter les annotations systématiques concernant la santé et la fécondité et prendre les mesures requises dans son plan journalier et hebdomadaire. (C3)		X	X	
E3	Reconnaître les symptômes de maladies importants et les enregistrer correctement. Appliquer les soins et traitements adaptés. (C3)	X	X	X	
E4	Développer un concept de soins au bétail basé sur la prévention, les médecines traditionnelles et alternative, favorisant un bon état de santé du troupeau. Constituer la pharmacie d'écurie nécessaire, avec l'aide du vétérinaire. (C3)	X	X	X	
F1	Décrire, sous l'angle économique les conditions cadres, de la production laitière bio dans notre pays et comparer avec d'autres pays. Dégager les forces et les faiblesses de la production laitière en Suisse. (C2)	X	X	X	
F2	Décrire la situation et l'organisation actuelles du marché de la viande et du bétail de boucherie. (C2)	X		X	
F3	Apprécier la qualité du bétail de boucherie à l'aide de la table CH-TAX. (C3)	X	X		
F4	Présenter les différents produits d'origine animale à la clientèle et décrire leurs caractéristiques et qualités de manière professionnelle. (C3)	X			X
F5	Différencier et expliquer les influences de la race, de la détention, de l'affouragement, du transport, de la transformation, etc. sur la qualité des produits animaux. (C4)	X	X		X
F6	Identifier les exigences en matière de qualité des produits animaux dans les directives, lois et ordonnances concernées. (C3)	X		X	
F7	Etablir sur l'exploitation un système de contrôle et de gestion de la qualité, qui permette d'analyser les éléments influant sur la qualité et de prendre les mesures de correction requises. (C5)	X	X	X	
F8	Identifier les exigences en matière d'installations et locaux destinés à la production, la transformation et le stockage de produits d'origine animale, les inventorier et sur cette base esquisser des plans et projets simples. (C5)		X	X	
F6	Prendre les mesures adéquates pour assurer un nettoyage et un entretien irréprochables de ces installations et locaux. (C3)		X		
G1	Définir des critères qui permettent d'évaluer les résultats techniques et économiques obtenus dans les ateliers de ruminants. (C3)	X	X	X	
G2	Calculer et analyser la rentabilité économique, ainsi que les impacts sur la charge et l'organisation du travail des choix opérés dans l'organisation, la conduite et la mise en valeur des ateliers de ruminants. (C5)	X	X	X	